

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune de BREMONTIER Merval : Commune de BREMONTIER  
Merval (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760142600018

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION GOURNAY EN BRAY

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### **II - Présentation générale du budget**

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

### **III - Vote du budget**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

### **IV - Annexes**

#### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	45

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	52
B4 - Etat des charges transférées	53
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	54
B6 - Prêts	55
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	57
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	61
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	62
B7.8 - Autres engagements donnés	63
B7.9 - Autres engagements reçus	64
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	76
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	77
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	78
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	79
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	80
D3 - Décisions en matière de taux	82
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	83
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	84
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	86
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	87
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	88

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régios par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Volet du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		I A
<b>Informations statistiques</b>		
Population totale		Valeurs 561
<b>Informations fiscales (N-2)</b>		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		
<b>Informations financières – ratios</b>		Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		
3 Dépenses d'équipement brut / population		
4 Encours de dette / population (2) (3)		
5 DGF / population		
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10 Epaqne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) Les dépenses réelles de fonctionnement et d'équipement sont ajustées à l'effet des déductions comprises dans la base de report de la QDF du tableau N-1, basée sur la base des informations N-2 communiquée par les personnes préfectorales.

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette en capital et la partie de remboursement de la dette de l'Etat au 31<sup>er</sup> décembre.

(3) L'encours de dette doit comprendre les amortissements remboursés au titre de l'article 26 de la loi n° 2020-135 du 20 janvier 2020 de finances rectificative pour 2020, y compris attribution de subventions remboursables sur les recettes d'excédent prévisionnel articles 1591 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les variables indiquées, seules ces données sont utilisées.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	8

I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement »

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement du chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgetaires (4)

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6)

(1) A compter du 1er juillet et au 1er octobre

(2) Indiquer « non » ou « sans »

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses fixes de chaque section

(4) A compter des deux derniers exercices courants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

- semi budgetaire

- budget à jour détaillé (7) - ou

(5) Budget prévisionnel + budget cumulé + BP + BS + BM

(6) A compter d'un résultat très clair voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Salde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	249 885,77	240 260,84	982 423,58	A1 578 798,45
<b>Investissement</b>	50 614,08	13 368,77	(3) 339 044,95	A2 291 799,64
<b>Fonctionnement</b>	189 271,69	232 891,87	(4) 243 378,63	A3 286 908,81

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	1 + B	20 371,39	III + IV	11 727,06 B1 -3 944,33
<b>Investissement</b>	1	20 371,39	III	11 727,06 B2 -3 944,33
<b>Fonctionnement</b>	B	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	570 154,12
<b>Investissement</b>	A2 + B2	283 155,31
<b>Fonctionnement</b>	A3 + B3	286 908,81

(1) Etat d'exécution en cours de l'exercice N-1 jusqu'à la date de clôture administrative au regard des résultats de l'exercice N-1

(2) Indique le signe + si les dépenses > recettes et - si recettes > dépenses

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne correspondante 011 du compte administratif N-1. Indique le signe + si dépenses > recettes et - si recettes > dépenses

(4) Résultat de l'fonctionnement reporté sur la ligne correspondante 012 du compte administratif N-1. Indique le signe + si déficitaire et - si solde favorable

(5) Indique le signe + si déficitaire et - si solde favorable

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>20 371,39</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	20 371,39
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses impulsées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT ~ RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>11 727,06</b>
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		<b>11 727,06</b>
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		II
	DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1088)	133 794,65
	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	230 675,45
		11 727,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00
		(si solde positif) 272 667,84
	■	■
	Total de la section d'investissement (2)	364 470,10
		364 470,10
	DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	597 088,39
	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00
		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00
		(si excédent) 249 558,89
	■	■
	Total de la section de fonctionnement (3)	597 088,39
		597 088,39
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>961 558,49</b>
		<b>961 558,49</b>

(1) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent aux dépenses engagées non honorées et non déboursées telles qu'elles sont les témoins de la comptabilité des engagements et en recette à l'aux recettes prévues mais pas déboursées dans l'exercice précédent.

Les exercices antérieurs de la section d'investissement correspondent aux dépenses pour dépenses engagées non honorées au titre de l'exercice précédent telles qu'elles sont les témoins de la comptabilité des engagements et en recette à l'aux recettes prévues mais pas déboursées dans l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					<b>II C1</b>
--	--	--	--	--	------------------

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	30 733,39	20 371,39	22 390,61	22 390,61	42 762,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	124 600,00	0,00	0,00	124 600,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	35 829,87	85 704,06	44 898,69	44 898,69	130 602,75
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>66 563,26</b>	<b>230 675,45</b>	<b>67 289,30</b>	<b>67 289,30</b>	<b>297 964,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	2 231,00	2 231,00	2 231,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 174,90	0,00	64 274,35	64 274,35	64 274,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>64 174,90</b>	<b>0,00</b>	<b>66 505,35</b>	<b>66 505,35</b>	<b>66 505,35</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>130 738,16</b>	<b>230 675,45</b>	<b>133 794,65</b>	<b>133 794,65</b>	<b>364 470,10</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>130 738,16</b>	<b>230 675,45</b>	<b>133 794,65</b>	<b>133 794,65</b>	<b>364 470,10</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>364 470,10</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 + RI 021 ; DI 040 - RF 042 ; RI 040 = DF 042 , DI 041 = RI 041 .

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>						<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08	24 868,14
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>19 622,98</b>	<b>11 727,06</b>	<b>13 141,08</b>	<b>13 141,08</b>	<b>24 868,14</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	13 020,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 153,57</b>	<b>0,00</b>	<b>13 020,78</b>	<b>13 020,78</b>	<b>13 020,78</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>22 776,55</b>	<b>11 727,06</b>	<b>26 161,88</b>	<b>26 161,86</b>	<b>37 888,92</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		41 152,70	-41 152,70	41 152,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		12 760,64	12 760,64	12 760,64
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>

<b>TOTAL</b>	<b>22 776,55</b>	<b>11 727,06</b>	<b>80 075,20</b>	<b>80 075,20</b>	<b>91 802,26</b>
+					
		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>			<b>272 667,84</b>
=					
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>364 470,10</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>53 913,34</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 164/9

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1058 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RF 021 , DI 040 = RF 042 , RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023**

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RI 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	275 039,82	0,00	277 584,63	277 584,63	277 584,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	110 000,00	0,00	152 750,00	152 750,00	152 750,00
014	Atténuations de produits	18 251,00	0,00	18 301,00	18 301,00	18 301,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	17 413,00	0,00	94 045,56	94 045,56	94 045,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>420 703,82</b>	<b>0,00</b>	<b>542 681,19</b>	<b>542 681,19</b>	<b>542 681,19</b>
66	Charges financières	593,31	0,00	493,86	493,86	493,86
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>421 297,13</b>	<b>0,00</b>	<b>543 175,05</b>	<b>543 175,05</b>	<b>543 175,05</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		41 152,70	41 152,70	41 152,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		12 760,64	12 760,64	12 760,64
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>

<b>TOTAL</b>	<b>421 297,13</b>	<b>0,00</b>	<b>597 088,39</b>	<b>597 088,39</b>	<b>597 088,39</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>597 088,39</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 010 = RF 042 ; RI 010 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Rentes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 770,00	0,00	9 165,00	9 165,00	9 165,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	155 200,00	0,00	157 930,00	157 930,00	157 930,00
74	Dotations et participations (3)	52 323,23	0,00	166 934,50	166 934,50	166 934,50
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 260,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

	<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>249 558,89</b>
--	---	-------------------

=

	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>597 088,39</b>
--	--	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	53 913,34	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-----------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 , DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043 .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES</b>			<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	2 231,00	0,00	2 231,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	64 274,35	0,00	64 274,35
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	42 762,00	0,00	42 762,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	124 600,00	0,00	124 600,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	130 602,75	0,00	130 602,75
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	364 470,10	0,00	364 470,10
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
		=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>364 470,10</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	277 584,63		277 584,63
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	152 750,00		152 750,00
014 Atténuations de produits	18 301,00		18 301,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	94 045,56	0,00	94 045,56
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	493,86	0,00	493,86
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	12 760,64	12 760,64
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		41 152,70	41 152,70
Dépenses de fonctionnement – Total	543 175,05	53 913,34	597 088,39
		+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
		=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>597 088,39</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf t068)	13 020,78	0,00	13 020,78
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	24 868,14	0,00	24 868,14
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (8A,régie)	(8)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		12 760,64	12 760,64
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		41 152,70	41 152,70
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>37 888,92</b>	<b>53 913,34</b>	<b>91 802,26</b>

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 272 667,84

+ R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 364 470,10

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	900,00		900,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	9 165,00		9 165,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	157 930,00		157 930,00
74 Dotations et participations (8)	166 934,50		166 934,50
75 Autres produits de gestion courante (8)	12 600,00	0,00	12 600,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>347 529,50</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 249 558,89

= TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 597 088,39

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>130 738,16</b>	<b>230 675,45</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>133 794,65</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>364 470,10</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 733,39	20 371,39	0,00	22 390,61	22 390,61	0,00	22 390,61	42 762,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,60	124 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 600,00
21 Immobilisations corporelles	35 829,87	85 704,06	0,00	44 898,69	44 898,69	0,00	44 898,69	130 602,75
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>86 563,26</b>	<b>230 675,45</b>	<b>0,00</b>	<b>67 289,30</b>	<b>67 289,30</b>	<b>0,00</b>	<b>67 289,30</b>	<b>297 964,75</b>
10 Donations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		2 231,00	2 231,00		2 231,00	2 231,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaire)	64 174,90	0,00		64 274,35	64 274,35		64 274,35	64 274,35
18 Crédit du liaison : affectation (BA régio)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>64 174,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 505,35</b>	<b>66 505,35</b>	<b>0,00</b>	<b>66 505,35</b>	<b>66 505,35</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses crédites</b>	<b>130 738,16</b>	<b>230 675,45</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>133 794,65</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>364 470,10</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>304 470,10</b>

(1) Voir chapitre pour la rubrique du budget précédent

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont cotéssées de la source d'attribution du budget. Cela comprend les AP relatives à de nouvelles programmations pour l'exercice mais également les AP modifiés au titre d'AP créant

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - SP - 2023**

- (1) Voir l'annexe A2 à pour le détail des opérations d'exploitation
- (2) Voir l'annexe B6 pour le détail des opérations pour compte du tiers
- (3) Cf. déclaration des débuts des opérations fermes (DIF) et RIF (R2)
- (4) Autres prévisions budgétaires non détaillées à l'annexe 192 (cf. chapitre 921 « produit des exercices de mobilisation »)
- (5) Cf. déclaration des débuts des opérations fermes (DIF) et RIF (R2)
- (6) Le tableau d'échéances rapporté ici le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un rapport annuel fourni soit de l'ensemble des terrains, soit en termes de manière les résultats de l'exercice précédent (après ajustement administratif) ou au profit des terrains
- (7) Voir l'annexe 204 « Statut et état d'opérations versées » pour un détail détaillé correspondant aux exercices 2021 et 2022

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						III A
		RECETTES				
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		22 776,55	11 727,06	80 075,20	80 075,20	91 802,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08	24 868,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
264	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08	24 868,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	13 020,78
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	13 020,78
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		22 776,55	11 727,06	26 161,80	26 161,80	37 888,92
021	Virement de la section du fonctionnement	0,00		-11 152,70	-11 152,70	-11 152,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		12 760,64	12 760,64	12 760,64
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		53 913,34	53 913,34	53 913,34
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						272 667,04
Affectation au compte 1068 (8)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						364 470,10

cliquez sur le bouton pour le consulter le budget précédent

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - SP - 2023**

- (2) Non relatif au DS pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (3) Cf définition chapitre des opérations d'ordre (R-34) – DP 2429
- (4) Les comptes Cr 29, 39, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre 31 à la demande d'un organisme pour le dégager des pressions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
- (5) Autres provisions budgétaires non détaillées à l'article 192 (cf. chapitre R-4) à moins d'avis contraire à l'article 2
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R-34) – DP 2429
- (7) Le solde du résultat reporté est le résultat final de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un rapport et non dans celui de l'exercice suivant. Il figure en guise de rappel des résultats de l'exercice précédent reporté dans le compte administratif ou temporaire des 10/10/14
- (8) Le résultat mentionné dans cette ligne est déterminé d'après les données de bilan. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un rapport annuel
- (9) Cf chapitre 201 « Subventions d'exploitation versées » dans ce chapitre globale regroupant les comptes 201 et 2321

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								III A1	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>130 738,16</b>	<b>230 675,45</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>133 794,65</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>364 470,10</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 201)	30 733,39	20 371,39	0,00	22 390,61	22 390,61	0,00	22 390,61	42 762,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	29 920,39	19 969,39		22 390,61	22 390,61	0,00	22 390,61	42 360,00
2051	Concessions, droits similaires	804,00	402,00		0,00	0,00	0,00	0,00	402,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	124 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 600,00
204102	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	124 600,00		0,00	0,00	0,00	0,00	124 600,00
21	Immobilisations corporelles	35 829,87	85 704,06	0,00	44 898,69	44 898,69	0,00	44 898,69	130 602,75
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		36 964,80	36 964,80	0,00	36 964,80	36 964,80
2135	Installations générales, agencements	35 829,87	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voies	0,00	0,00		1 420,00	1 420,00	0,00	1 420,00	1 420,00
21538	Autres réseaux	0,00	74 049,66		0,00	0,00	0,00	0,00	74 049,66
2166	Matériel et ouillage incendie, déf. civ	0,00	11 654,40		0,00	0,00	0,00	0,00	11 654,40
2188	Autres inst. matériel, outil techniques	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		5 013,89	5 013,89	0,00	5 013,89	6 013,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>66 563,26</b>	<b>230 675,45</b>	<b>0,00</b>	<b>67 289,30</b>	<b>67 289,30</b>	<b>0,00</b>	<b>67 289,30</b>	<b>297 964,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		2 231,00	2 231,00		2 231,00	2 231,00
1311	Subv transf. Etat et établ nationaux	0,00	0,00		2 231,00	2 231,00		2 231,00	2 231,00

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 [I]	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire [3]	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée [II]	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) [II + I + II]
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf la 1638 non budgetaire)	64 174,90	0,00		64 274,35	64 274,35		64 274,35	64 274,35
1641	Emprunts en euros	64 174,90	0,00		64 274,35	64 274,35		64 274,35	64 274,35
18	Cpte de liaison affectation (BA régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D20	Dépenses imprévues (dans le cadre d'un AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>64 174,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 505,35</b>	<b>66 505,35</b>	<b>0,00</b>	<b>66 505,35</b>	<b>66 505,35</b>
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>130 738,16</b>	<b>230 675,45</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>133 794,65</b>	<b>0,00</b>	<b>133 794,65</b>	<b>364 470,10</b>
040	Opérations ordre transf. intra sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Chargés transférés (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2135	Installations générales, aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Chiffres les plus couramment au plan de dépenses

(2) Voir chap A pour le contenu du budget précédent

(3) Des séries d'AP marquées par soit concernent la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles propositions ou échangent des vues également les AP concernant les deux AP existant.

(4) Voir aussi l'A2.1 pour le détail des opérations d'opérations

(5) R : exercice de droit pour des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D.04 - RF 012)

(7) Autres prévisions budgétaires (ex: 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème, 21ème, 22ème, 23ème, 24ème, 25ème, 26ème, 27ème, 28ème, 29ème, 30ème, 31ème, 32ème, 33ème, 34ème, 35ème, 36ème, 37ème, 38ème, 39ème, 40ème, 41ème, 42ème, 43ème, 44ème, 45ème, 46ème, 47ème, 48ème, 49ème, 50ème, 51ème, 52ème, 53ème, 54ème, 55ème, 56ème, 57ème, 58ème, 59ème, 60ème, 61ème, 62ème, 63ème, 64ème, 65ème, 66ème, 67ème, 68ème, 69ème, 70ème, 71ème, 72ème, 73ème, 74ème, 75ème, 76ème, 77ème, 78ème, 79ème, 80ème, 81ème, 82ème, 83ème, 84ème, 85ème, 86ème, 87ème, 88ème, 89ème, 90ème, 91ème, 92ème, 93ème, 94ème, 95ème, 96ème, 97ème, 98ème, 99ème, 100ème, 101ème, 102ème, 103ème, 104ème, 105ème, 106ème, 107ème, 108ème, 109ème, 110ème, 111ème, 112ème, 113ème, 114ème, 115ème, 116ème, 117ème, 118ème, 119ème, 120ème, 121ème, 122ème, 123ème, 124ème, 125ème, 126ème, 127ème, 128ème, 129ème, 130ème, 131ème, 132ème, 133ème, 134ème, 135ème, 136ème, 137ème, 138ème, 139ème, 140ème, 141ème, 142ème, 143ème, 144ème, 145ème, 146ème, 147ème, 148ème, 149ème, 150ème, 151ème, 152ème, 153ème, 154ème, 155ème, 156ème, 157ème, 158ème, 159ème, 160ème, 161ème, 162ème, 163ème, 164ème, 165ème, 166ème, 167ème, 168ème, 169ème, 170ème, 171ème, 172ème, 173ème, 174ème, 175ème, 176ème, 177ème, 178ème, 179ème, 180ème, 181ème, 182ème, 183ème, 184ème, 185ème, 186ème, 187ème, 188ème, 189ème, 190ème, 191ème, 192ème, 193ème, 194ème, 195ème, 196ème, 197ème, 198ème, 199ème, 200ème, 201ème, 202ème, 203ème, 204ème, 205ème, 206ème, 207ème, 208ème, 209ème, 210ème, 211ème, 212ème, 213ème, 214ème, 215ème, 216ème, 217ème, 218ème, 219ème, 220ème, 221ème, 222ème, 223ème, 224ème, 225ème, 226ème, 227ème, 228ème, 229ème, 230ème, 231ème, 232ème, 233ème, 234ème, 235ème, 236ème, 237ème, 238ème, 239ème, 240ème, 241ème, 242ème, 243ème, 244ème, 245ème, 246ème, 247ème, 248ème, 249ème, 250ème, 251ème, 252ème, 253ème, 254ème, 255ème, 256ème, 257ème, 258ème, 259ème, 260ème, 261ème, 262ème, 263ème, 264ème, 265ème, 266ème, 267ème, 268ème, 269ème, 270ème, 271ème, 272ème, 273ème, 274ème, 275ème, 276ème, 277ème, 278ème, 279ème, 280ème, 281ème, 282ème, 283ème, 284ème, 285ème, 286ème, 287ème, 288ème, 289ème, 290ème, 291ème, 292ème, 293ème, 294ème, 295ème, 296ème, 297ème, 298ème, 299ème, 300ème, 301ème, 302ème, 303ème, 304ème, 305ème, 306ème, 307ème, 308ème, 309ème, 310ème, 311ème, 312ème, 313ème, 314ème, 315ème, 316ème, 317ème, 318ème, 319ème, 320ème, 321ème, 322ème, 323ème, 324ème, 325ème, 326ème, 327ème, 328ème, 329ème, 330ème, 331ème, 332ème, 333ème, 334ème, 335ème, 336ème, 337ème, 338ème, 339ème, 340ème, 341ème, 342ème, 343ème, 344ème, 345ème, 346ème, 347ème, 348ème, 349ème, 350ème, 351ème, 352ème, 353ème, 354ème, 355ème, 356ème, 357ème, 358ème, 359ème, 360ème, 361ème, 362ème, 363ème, 364ème, 365ème, 366ème, 367ème, 368ème, 369ème, 370ème, 371ème, 372ème, 373ème, 374ème, 375ème, 376ème, 377ème, 378ème, 379ème, 380ème, 381ème, 382ème, 383ème, 384ème, 385ème, 386ème, 387ème, 388ème, 389ème, 390ème, 391ème, 392ème, 393ème, 394ème, 395ème, 396ème, 397ème, 398ème, 399ème, 400ème, 401ème, 402ème, 403ème, 404ème, 405ème, 406ème, 407ème, 408ème, 409ème, 410ème, 411ème, 412ème, 413ème, 414ème, 415ème, 416ème, 417ème, 418ème, 419ème, 420ème, 421ème, 422ème, 423ème, 424ème, 425ème, 426ème, 427ème, 428ème, 429ème, 430ème, 431ème, 432ème, 433ème, 434ème, 435ème, 436ème, 437ème, 438ème, 439ème, 440ème, 441ème, 442ème, 443ème, 444ème, 445ème, 446ème, 447ème, 448ème, 449ème, 450ème, 451ème, 452ème, 453ème, 454ème, 455ème, 456ème, 457ème, 458ème, 459ème, 460ème, 461ème, 462ème, 463ème, 464ème, 465ème, 466ème, 467ème, 468ème, 469ème, 470ème, 471ème, 472ème, 473ème, 474ème, 475ème, 476ème, 477ème, 478ème, 479ème, 480ème, 481ème, 482ème, 483ème, 484ème, 485ème, 486ème, 487ème, 488ème, 489ème, 490ème, 491ème, 492ème, 493ème, 494ème, 495ème, 496ème, 497ème, 498ème, 499ème, 500ème, 501ème, 502ème, 503ème, 504ème, 505ème, 506ème, 507ème, 508ème, 509ème, 510ème, 511ème, 512ème, 513ème, 514ème, 515ème, 516ème, 517ème, 518ème, 519ème, 520ème, 521ème, 522ème, 523ème, 524ème, 525ème, 526ème, 527ème, 528ème, 529ème, 530ème, 531ème, 532ème, 533ème, 534ème, 535ème, 536ème, 537ème, 538ème, 539ème, 540ème, 541ème, 542ème, 543ème, 544ème, 545ème, 546ème, 547ème, 548ème, 549ème, 550ème, 551ème, 552ème, 553ème, 554ème, 555ème, 556ème, 557ème, 558ème, 559ème, 550ème, 551ème, 552ème, 553ème, 554ème, 555ème, 556ème, 557ème, 558ème, 559ème, 560ème, 561ème, 562ème, 563ème, 564ème, 565ème, 566ème, 567ème, 568ème, 569ème, 570ème, 571ème, 572ème, 573ème, 574ème, 575ème, 576ème, 577ème, 578ème, 579ème, 580ème, 581ème, 582ème, 583ème, 584ème, 585ème, 586ème, 587ème, 588ème, 589ème, 590ème, 591ème, 592ème, 593ème, 594ème, 595ème, 596ème, 597ème, 598ème, 599ème, 590ème, 591ème, 592ème, 593ème, 594ème, 595ème, 596ème, 597ème, 598ème, 599ème, 600ème, 601ème, 602ème, 603ème, 604ème, 605ème, 606ème, 607ème, 608ème, 609ème, 600ème, 601ème, 602ème, 603ème, 604ème, 605ème, 606ème, 607ème, 608ème, 609ème, 610ème, 611ème, 612ème, 613ème, 614ème, 615ème, 616ème, 617ème, 618ème, 619ème, 610ème, 611ème, 612ème, 613ème, 614ème, 615ème, 616ème, 617ème, 618ème, 619ème, 620ème, 621ème, 622ème, 623ème, 624ème, 625ème, 626ème, 627ème, 628ème, 629ème, 620ème, 621ème, 622ème, 623ème, 624ème, 625ème, 626ème, 627ème, 628ème, 629ème, 630ème, 631ème, 632ème, 633ème, 634ème, 635ème, 636ème, 637ème, 638ème, 639ème, 630ème, 631ème, 632ème, 633ème, 634ème, 635ème, 636ème, 637ème, 638ème, 639ème, 640ème, 641ème, 642ème, 643ème, 644ème, 645ème, 646ème, 647ème, 648ème, 649ème, 640ème, 641ème, 642ème, 643ème, 644ème, 645ème, 646ème, 647ème, 648ème, 649ème, 650ème, 651ème, 652ème, 653ème, 654ème, 655ème, 656ème, 657ème, 658ème, 659ème, 650ème, 651ème, 652ème, 653ème, 654ème, 655ème, 656ème, 657ème, 658ème, 659ème, 660ème, 661ème, 662ème, 663ème, 664ème, 665ème, 666ème, 667ème, 668ème, 669ème, 660ème, 661ème, 662ème, 663ème, 664ème, 665ème, 666ème, 667ème, 668ème, 669ème, 670ème, 671ème, 672ème, 673ème, 674ème, 675ème, 676ème, 677ème, 678ème, 679ème, 670ème, 671ème, 672ème, 673ème, 674ème, 675ème, 676ème, 677ème, 678ème, 679ème, 680ème, 681ème, 682ème, 683ème, 684ème, 685ème, 686ème, 687ème, 688ème, 689ème, 680ème, 681ème, 682ème, 683ème, 684ème, 685ème, 686ème, 687ème, 688ème, 689ème, 690ème, 691ème, 692ème, 693ème, 694ème, 695ème, 696ème, 697ème, 698ème, 699ème, 690ème, 691ème, 692ème, 693ème, 694ème, 695ème, 696ème, 697ème, 698ème, 699ème, 700ème, 701ème, 702ème, 703ème, 704ème, 705ème, 706ème, 707ème, 708ème, 709ème, 700ème, 701ème, 702ème, 703ème, 704ème, 705ème, 706ème, 707ème, 708ème, 709ème, 710ème, 711ème, 712ème, 713ème, 714ème, 715ème, 716ème, 717ème, 718ème, 719ème, 710ème, 711ème, 712ème, 713ème, 714ème, 715ème, 716ème, 717ème, 718ème, 719ème, 720ème, 721ème, 722ème, 723ème, 724ème, 725ème, 726ème, 727ème, 728ème, 729ème, 720ème, 721ème, 722ème, 723ème, 724ème, 725ème, 726ème, 727ème, 728ème, 729ème, 730ème, 731ème, 732ème, 733ème, 734ème, 735ème, 736ème, 737ème, 738ème, 739ème, 730ème, 731ème, 732ème, 733ème, 734ème, 735ème, 736ème, 737ème, 738ème, 739ème, 740ème, 741ème, 742ème, 743ème, 744ème, 745ème, 746ème, 747ème, 748ème, 749ème, 740ème, 741ème, 742ème, 743ème, 744ème, 745ème, 746ème, 747ème, 748ème, 749ème, 750ème, 751ème, 752ème, 753ème, 754ème, 755ème, 756ème, 757ème, 758ème, 759ème, 750ème, 751ème, 752ème, 753ème, 754ème, 755ème, 756ème, 757ème, 758ème, 759ème, 760ème, 761ème, 762ème, 763ème, 764ème, 765ème, 766ème, 767ème, 768ème, 769ème, 760ème, 761ème, 762ème, 763ème, 764ème, 765ème, 766ème, 767ème, 768ème, 769ème, 770ème, 771ème, 772ème, 773ème, 774ème, 775ème, 776ème, 777ème, 778ème, 779ème, 770ème, 771ème, 772ème, 773ème, 774ème, 775ème, 776ème, 777ème, 778ème, 779ème, 780ème, 781ème, 782ème, 783ème, 784ème, 785ème, 786ème, 787ème, 788ème, 789ème, 780ème, 781ème, 782ème, 783ème, 784ème, 785ème, 786ème, 787ème, 788ème, 789ème, 790ème, 791ème, 792ème, 793ème, 794ème, 795ème, 796ème, 797ème, 798ème, 799ème, 790ème, 791ème, 792ème, 793ème, 794ème, 795ème, 796ème, 797ème, 798ème, 799ème, 800ème, 801ème, 802ème, 803ème, 804ème, 805ème, 806ème, 807ème, 808ème, 809ème, 800ème, 801ème, 802ème, 803ème, 804ème, 805ème, 806ème, 807ème, 808ème, 809ème, 810ème, 811ème, 812ème, 813ème, 814ème, 815ème, 816ème, 817ème, 818ème, 819ème, 810ème, 811ème, 812ème, 813ème, 814ème, 815ème, 816ème, 817ème, 818ème, 819ème, 820ème, 821ème, 822ème, 823ème, 824ème, 825ème, 826ème, 827ème, 828ème, 829ème, 820ème, 821ème, 822ème, 823ème, 824ème, 825ème, 826ème, 827ème, 828ème, 829ème, 830ème, 831ème, 832ème, 833ème, 834ème, 835ème, 836ème, 837ème, 838ème, 839ème, 830ème, 831ème, 832ème, 833ème, 834ème, 835ème, 836ème, 837ème, 838ème, 839ème, 840ème, 841ème, 842ème, 843ème, 844ème, 845ème, 846ème, 847ème, 848ème, 849ème, 840ème, 841ème, 842ème, 843ème, 844ème, 845ème, 846ème, 847ème, 848ème, 849ème, 850ème, 851ème, 852ème, 853ème, 854ème, 855ème, 856ème, 857ème, 858ème, 859ème, 850ème, 851ème, 852ème, 853ème, 854ème, 855ème, 856ème, 857ème, 858ème, 859ème, 860ème, 861ème, 862ème, 863ème, 864ème, 865ème, 866ème, 867ème, 868ème, 869ème, 860ème, 861ème, 862ème, 863ème, 864ème, 865ème, 866ème, 867ème, 868ème, 869ème, 870ème, 871ème, 872ème, 873ème, 874ème, 875ème, 876ème, 877ème, 878ème, 879ème, 870ème, 871ème, 872ème, 873ème, 874ème, 875ème, 876ème, 877ème, 878ème, 879ème, 880ème, 881ème, 882ème, 883ème, 884ème, 885ème, 886ème, 887ème, 888ème, 889ème, 880ème, 881ème, 882ème, 883ème, 884ème, 885ème, 886ème, 887ème, 888ème, 889ème, 890ème, 891ème, 892ème, 893ème, 894ème, 895ème, 896ème, 897ème, 898ème, 899ème, 890ème, 891ème, 892ème, 893ème, 894ème, 895ème, 896ème, 897ème, 898ème, 899ème, 900ème, 901ème, 902ème, 903ème, 904ème, 905ème, 906ème, 907ème, 908ème, 909ème, 900ème, 901ème, 902ème, 903ème, 904ème, 905ème, 906ème, 907ème, 908ème, 909ème, 910ème, 911ème, 912ème, 913ème, 914ème, 915ème, 916ème, 917ème, 918ème, 919ème, 910ème, 911ème, 912ème, 913ème, 914ème, 915ème, 916ème, 917ème, 918ème, 919ème, 920ème, 921ème, 922ème, 923ème, 924ème, 925ème, 926ème, 927ème, 928ème, 929ème, 920ème, 921ème, 922ème, 923ème, 924ème, 925ème, 926ème, 927ème, 928ème, 929ème, 930ème, 931ème, 932ème, 933ème, 934ème, 935ème, 936ème, 937ème, 938ème, 939ème, 930ème, 931ème, 932ème, 933ème, 934ème, 935ème, 936ème, 937ème, 938ème, 939ème, 940ème, 941ème, 942ème, 943ème, 944ème, 945ème, 946ème, 947ème, 948ème, 949ème, 940ème, 941ème, 942ème, 943ème, 944ème, 945ème, 946ème, 947ème, 948ème, 949ème, 950ème, 951ème, 952ème, 953ème, 954ème, 955ème, 956ème, 957ème, 958ème, 959ème, 950ème, 951ème, 952ème, 953ème, 954ème, 955ème, 956ème, 957ème, 958ème, 959ème, 960ème, 961ème, 962ème, 963ème, 964ème, 965ème, 966ème, 967ème, 968ème, 969ème, 960ème, 961ème, 962ème, 963ème, 964ème, 965ème, 966ème, 967ème, 968ème, 969ème, 970ème, 971ème, 972ème, 973ème, 974ème, 975ème, 976ème, 977ème, 978ème, 979ème, 970ème, 971ème, 972ème, 973ème, 974ème, 975ème, 976ème, 977ème, 978ème, 979ème, 980ème, 981ème, 982ème, 983ème, 984ème, 985ème, 986ème, 987ème, 988ème, 989ème, 980ème, 981ème, 982ème, 983ème, 984ème, 985ème, 986ème, 987ème, 988ème, 989ème, 990ème, 991ème, 992ème, 993ème, 994ème, 995ème, 996ème, 997ème, 998ème, 999ème, 990ème, 991ème, 992ème, 993ème, 994ème, 995ème, 996ème, 997ème, 998ème, 999ème, 1000ème, 1001ème, 1002ème, 1003ème, 1004ème, 1005ème, 1006ème, 1007ème, 1008ème, 1009ème, 1000ème, 1001ème, 1002ème, 1003ème, 1004ème, 1005ème, 1006ème, 1007ème, 1008ème, 1009ème, 1010ème,

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est différente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>III</b> <b>A2.3</b>
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					III A3
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
			I		II
	<b>TOTAL</b>	<b>22 776,55</b>	<b>11 727,00</b>	<b>80 075,20</b>	<b>80 075,20</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08
1311	Subv transf. Etat et établ. nationaux	2 080,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv transf. Départements	0,00	0,00	1 503,47	1 503,47
1321	Subv non transf. Etat, établ. nationaux	11 871,06	11 727,06	2 231,00	2 231,00
1323	Subv non transf. Départements	5 671,92	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	0,00	0,00	9 406,61	9 406,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (0) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>19 622,98</b>	<b>11 727,06</b>	<b>13 141,08</b>	<b>13 141,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78
10222	FCTVA	3 153,57	0,00	8 020,78	8 020,78
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et cotances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 153,57</b>	<b>0,00</b>	<b>13 020,78</b>	<b>13 020,78</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>22 776,55</b>	<b>11 727,00</b>	<b>26 161,86</b>	<b>26 161,86</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		41 152,70	41 152,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		12 760,64	12 760,64
2802	Frais liés à la réalisation du document	0,00		10 464,00	10 464,00
2803	Frais d'études, recherche et développement	0,00		1 672,64	1 672,64
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		624,00	624,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>

(1) Dotations, fonds divers et réserves au sens de l'article 1068 du code des finances.  
(2) Voir ci-dessous pour le détail du budget précédent.

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

24) Suite 16a, 16b et 16c/49

- (1) Excepté notamment les articles 28, 29, 31, 32 et 23 sont des recettes rendues en cas de respect ou d'application de mandats émis à l'encontre
- (2) Voir l'annexe IV/B pour la définition opérations pour compte de tiers
- (3) Cf. définition de chapitre des opérations dans le RICADP + DC 0420
- (4) Les articles 15, 29, 39, 49 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre sur la collecte veille à opérer pour la régions des provinces hospitalières conformément aux dispositions régionales et réglementaires applicables
- (5) Autre preuve ou justification en droit français à l'article 172 du chapitre 923 et possibles cassées à mentionnées ci
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations dans le RICADP + DC 0420
- (7) Article 204 « Subvention d'équipement versée à titre de dépense globale en règlement par les articles 283 et 2924

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE							B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE hors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	<b>TOTAL</b>	<b>421 297,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>597 088,39</b>	<b>597 088,39</b>	<b>0,00</b>	<b>597 088,39</b>	<b>597 088,39</b>
011	Charges à caractère général (3)	275 039,82	0,00	0,00	277 584,63	277 584,63	0,00	277 584,63	277 584,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	110 000,00	0,00		152 750,00	152 750,00		152 750,00	152 750,00
014	Atténuations de produits	18 251,00	0,00		18 301,00	18 301,00		18 301,00	18 301,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	17 413,00	0,00	0,00	94 045,56	94 045,56	0,00	94 045,56	94 045,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>420 703,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>542 681,19</b>	<b>542 681,19</b>	<b>0,00</b>	<b>542 681,19</b>	<b>542 681,19</b>
66	Charges financières	593,31	0,00		493,86	493,86		493,86	493,86
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>593,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>493,86</b>	<b>493,86</b>		<b>493,86</b>	<b>493,86</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>421 297,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>543 175,05</b>	<b>543 175,05</b>	<b>0,00</b>	<b>543 175,05</b>	<b>543 175,05</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00			-11 152,70	-11 152,70		-11 152,70	-11 152,70
042	Opérations entre transf. entre sections (-)	0,00			12 760,64	12 760,64		12 760,64	12 760,64
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>		<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 597 088,39

(1) Voir ci-dessous le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE résultant des évolutions budgétaires (ajustements ponctuels) mais également les AE insérées via stock d'AE existant

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

- (3) hors dépenses mentionnées aux chapitres 21 et 22/
- (4) Les comptes 65 peuvent également être détaillés du chapitre 21 ou collectivement à ce chapitre ou dans le chapitre des revenus budgétaires conformément aux dispositions réglementaires réglementant les applications de la loi.
- (5) lorsque en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent lorsque voté le compte détaillé de la reprise, indiquée par le résultat des résultats.

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					III B
--	--	--	--	--	----------

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
013	Atténuations de charges (2)	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaïne, ventes diverses	8 770,00	0,00	9 165,00	9 165,00	9 165,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	155 200,00	0,00	157 930,00	157 930,00	157 930,00
74	Donsations et participations (2)	52 323,23	0,00	166 934,50	166 934,50	166 934,50
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 260,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	249 558,89
---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	597 088,39
---	------------

- (1) Voir état N-B pour le contenu du budget précédent
- (2) Hors incidences imprévues, voir chapitres 070 et 917
- (3) Cf. définition du Chapitre des opérations d'ordre (RF 042 + 0440)
- (4) Les comptes 78 peuvent également faire partie de la section si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables
- (5) Autre prévision budgétaire non dans l'équilibre avec autres 730 et 736 (cf. Chapitre 024 - prédiction des besoins d'investissement)
- (6) Chapitre destiné à rétracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simple
- (7) Indique le cas de la reprise des résultats de l'exercice précédent dans le vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principi - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									III B1
Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-t I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-t + Vote)
	<b>TOTAL</b>	<b>421 297,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>597 088,39</b>	<b>597 088,39</b>	<b>0,00</b>	<b>597 088,39</b>	<b>597 088,39</b>
011	Chargos à caractère général (1)	275 039,82	0,00	0,00	277 584,63	277 584,63	0,00	277 584,63	277 584,63
00611	Eau et assainissement	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
00612	Energie - Électricité	12 000,00	0,00		25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
00621	Combustibles	2 500,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
00622	Carburants	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
00623	Alimentation	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
00624	Produits de traitement	300,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
00628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
00631	Fournitures d'intérieur	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
00632	Fournitures de petit équipement	5 400,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
00633	Fournitures de vêteme	1 700,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
00636	Vêtements de travail	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
0064	Fournitures administratives	2 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
0065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	250,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
011	Contrats de prestations de services	3 500,00	0,00		3 600,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
013	Locations	0,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
01521	Entretien terrains	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
015221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 300,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
015231	Entretien, réparations voitures	4 000,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
015232	Entretien, réparations réseaux	200 568,34	0,00		166 405,46	166 405,46	0,00	166 405,46	166 405,46
01551	Entretien matériel roulet	1 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
01558	Entrepoin autres biens mobiliers	2 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
0158	Maintenance	3 100,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
0161	Mobilisques	2 913,82	0,00		3 459,93	3 459,93	0,00	3 459,93	3 459,93
0168	Autres primes d'assurance	1 019,66	0,00		1 100,76	1 100,76	0,00	1 100,76	1 100,76
018	Divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
022	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
023	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
026	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
027	Services bancaires et assimilés	20,00	0,00		20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
0281	Concours divers (cotisations)	295,20	0,00		198,48	198,48	0,00	198,48	198,48
0283	Frais de nettoyage des locaux	8 772,80	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00

**Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023**

Chap. Farn. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Voto)
							II	III = I + II	
6284	Relevances pour services rendus	1 400,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	110 000,00	0,00		152 750,00	152 750,00		152 750,00	152 750,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga )	0,00	0,00		1 350,00	1 350,00		1 350,00	1 350,00
6411	Personnel titulaire	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		40 400,00	40 400,00		40 400,00	40 400,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	18 251,00	0,00		18 301,00	18 301,00		18 301,00	18 301,00
7391111	Degrèv. TEPNG / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
739221	FNGIR	18 251,00	0,00		18 251,00	18 251,00		18 251,00	18 251,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMJ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante (sauf le 0366) (4)	17 413,00	0,00	0,00	94 045,56	94 045,56	0,00	94 045,56	94 045,56
0518	Divers	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
05313	Caissances de retraite	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
0541	Créances admises en non-valeur	202,00	0,00		20,24	20,24	0,00	20,24	20,24
0553	Service d'incendie	6 036,00	0,00		6 454,00	6 454,00	0,00	6 454,00	6 454,00
05568	Autres contributions	0,00	0,00		-10 860,08	-10 860,08	0,00	-10 860,08	-10 860,08
6558	Autres contributions obligatoires	75,00	0,00		75,00	75,00	0,00	75,00	75,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 500,00	0,00		8 031,24	8 031,24	0,00	8 031,24	8 031,24
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	0,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
65818	Autres	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6598	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>420 703,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>542 681,19</b>	<b>542 681,19</b>	<b>0,00</b>	<b>542 681,19</b>	<b>542 681,19</b>
66	Charges financières	593,31	0,00		-493,86	-493,86		-493,86	-493,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	593,31	0,00		-493,86	-493,86		-493,86	-493,86
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Voto)
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>593,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>493,86</b>	<b>493,86</b>		<b>493,86</b>	<b>493,86</b>	
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>421 297,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>543 175,05</b>	<b>543 175,05</b>	<b>0,00</b>	<b>543 175,05</b>	<b>543 175,05</b>	
023	<i>Virement à la section dividissement</i>	0,00			41 152,70	41 152,70		41 152,70	41 152,70
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00			12 760,64	12 760,64		12 760,64	12 760,64
681	<i>Dot.乍art de prov. Changes de fond.</i>	0,00			12 760,64	12 760,64		12 760,64	12 760,64
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>		<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Balancier les articles libellés (automatiquement au plan de compte).

(2) Voir élart 10 pour le contenu du budget précédent.

(3) Les catégories AE mentionnées qui sont sujettes à la votation d'adoption du budget. Cela concerne les AE relevant de diverses catégories budgétaires mais également les AE n'intervenant pas dans l'AE existante.

(4) Des dépenses imprévues aux chapitres 616 et 517.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des酣ons spéciales d'enregistrement.

(6) Ces deux types d'opérations figurent dans le détail du budget et la combinaison a été faite pour la répartition des prorata budgétaires conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.

(7) Cf. détaillons des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 - RÉF 049 047 041 - RF 043).

(8) Aucune opération budgétaire ne des logement aux articles 612 et 616 (cf. chapitre 021 - gestion des personnes d'administration).

(9) Chapitre de liste à refaire les opérations bimensuelles telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un événement permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 66112, la valeur est négative.

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						
			RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	III = I + II
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	I	II	(RAR N-1 + Vote)	B2
	<b>TOTAL</b>	<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
013	Atténuations de charges (3)	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
6459	Remb. charges sécu sociale et prévoyance	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 770,00	0,00	9 165,00	9 165,00	9 165,00
70311	Concessions cimetières (produit int)	120,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7067	Redon. services publicscolaires et enseign.	7 950,00	0,00	7 950,00	7 950,00	7 950,00
7088	Remb. frais pris des tiers	700,00	0,00	800,00	800,00	800,00
	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	15,00	15,00	15,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	155 200,00	0,00	157 930,00	157 930,00	157 930,00
73111	Impôts directs locaux	151 100,00	0,00	153 720,00	153 720,00	153 720,00
73112	Collation sur la VAE	4 100,00	0,00	4 210,00	4 210,00	4 210,00
74	Dotations et participations (3)	52 323,23	0,00	166 934,50	166 934,50	166 934,50
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	51 504,00	51 504,00	51 504,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	38 114,00	38 114,00	38 114,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	22 973,00	22 973,00	22 973,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	0,00	3 281,00	3 284,00	3 284,00
744	FCTVA	1 693,23	0,00	376,82	376,82	376,82
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg	0,00	0,00	19 072,30	19 072,30	19 072,30
74832	Estat - Compensation CET (CVAE et CFE)	42 700,00	0,00	1 391,00	1 391,00	1 391,00
74833	Estat-Compens exonération taxes foncières	0,00	0,00	4 795,00	4 795,00	4 795,00
74834	Estat-Compens exonération taxe habitation	4 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Altimb. fonds départ péréquation de la TP	0,00	0,00	25 324,38	25 324,38	25 324,38
748388	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 260,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
752	Revenus des immeubles	6 700,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
7588	Autres produits divers gestion courante	1 560,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amant, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>225 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>	<b>347 529,50</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voto de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Voto) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant total	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
→ Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Définit les opérations réalisées au cours de l'exercice.

(2) Voir chapitre 04 pour le contenu du budget précédent.

(3) Montants prévisionnels chapitres 010 à 014

(4) Cf. décret au chapitre des opérations et prévisions (RP 242 + DI 042 et RP 141 + DI 043).

(5) Aucun prévision budgetaire n'est figuré aux articles 171 et 176 (cf. chapitre 024) pour les échéances d'amortissement.

(6) Les comptes N-1 peuvent faire état de débits d'ordre qui se traduisent par un dépôt pour le compte des personnes en faillite, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à indiquer les opérations particulières telles que les opérations de clôture ou ferme à la fin de l'exercice et permettant l'impôt.

(8) Devra être réduire le prévisionnel de la partie en décaissement de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de crédit)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de Trésorerie						
51931 Lignes de Trésorerie						
51932 Lignes de Trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° 110/R - 01/08/00/01/C de 22.02.1999  
 (2) Indique la date de l'approbation de l'autorisation d'utiliser une ligne de trésorerie ou la date de la décision du gestionnaire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un équivalent maximum autorisé par l'ordonnance dérogatoire (article 122-5-5 de l'OGCT).  
 (3) Si l'onglet intérêts non comptabilisés au compte 6615.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Prise en compte lorsque indiquée la nature de la dette)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Perfo- rmance des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (9)
								Niveau du taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					107 769,66									
1641 Emprunts en euros (Total)					107 769,66									
1641209911G092401	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/03/2021		15/10/2022	106 771,08	p		0,300	0,300	EUR	A	D	N	A-1
16591339718-GD029101	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/03/2021		15/10/2023	31 025,58	p		0,300	0,300	EUR	A	D	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16511 Emprunts assortis d'une option de largesse (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances contractuelles de France total					0,00									
1672 Emprunts et comptes spéciaux du trésor total					0,00									
1673 Dettes pour MEP et DDF (Total)					0,00									
1673 Dettes diverses total					0,00									
1673 Autres comptes et dettes (Total)					0,00									

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de référence)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du crédit		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembo- rtement anticipé Oui	Calé- ndrier d'em- prunt (8)
								Taux initial	Niveau du taux (5)					
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1691 Autres emprunts totaux					0,00									
1692 Bon à moyen terme négociables totaux					0,00									
1693 Autres dettes totales					0,00									
<b>Total général</b>					<b>197 769,86</b>									

(1) Si ce n'est pas le cas, joindre à plus hauts niveaux, indiquer la date de la première émission

(2) Nominal, indiquant en euros à l'échéance

(3) Type de taux d'intérêt : F pour V variable simple, C complexe, R périodique renouvellement (taux variable qui n'est pas spécifiquement destiné à engager la simple adhésion à un contrat de référence et dont la marge n'est pas en pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'indexation : Eur ou Francs

(5) Indiquer le niveau de taux à l'échéance du crédit

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A annuelle, B trimestrielle, T mensuelle, X journal

(7) Indiquer O pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, E pour n° 10, X pour autres, A paritaire

(8) Catégorie d'emprunt à l'échéance : Exemple A1 (cf. classification des emprunts suivant l'hypothèse de la régulation (UE) 2019/1027/C du 26 juillet 2019 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

170 Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'arrêté 75 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 portant autorisation des avances remboursables et les recettes fiscales prévues aux articles 1691 A et 1693 du code général des impôts

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES											IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature d'obligation (cf. tableau de la nature de la dette)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/20	Durée résiduelle (en années) (13)	Emprunts et dettes au 01/01/20			Annuité de l'exercice			SCNE de l'exercice
						Type de taux (14)	Index (14)	Niveau de taux d'inflation à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'entretien (16)	Intérêts payés (à cas échéant) (17)	
103 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
104 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		164 620,34					64 274,35	493,86	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		164 620,34					64 274,35	493,86	0,00	0,00
16411 Emprunts assurés (non couverts à la date de référence) (Total)		0,00		164 620,34					64 274,35	493,86	0,00	0,00
164111 Emprunts assurés (non couverts à la date de référence) (Total)		0,00	A.I	133 934,76	4,70	E		9 300	33 251,77	100,00	0,00	0,00
164112 Emprunts assurés (non couverts à la date de référence) (Total)		0,00	A.I	31 625,58	3,79	F		7 810	11 025,58	90,00	0,00	0,00
164113 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164114 Emprunts assurés (non couverts à la date de référence) (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164115 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16412 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164121 Avances consignées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164122 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164123 Dettes pour MEF et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164124 Dépôts en cours d'assainissement (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164125 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164126 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16413 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1642 Bons à moyen terme empruntés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16421 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		164 620,34					64 274,35	493,86	0,00	0,00

(16) Si plusieurs types d'emprunts sont émis, le taux correspondant au capital de la dette prescrit pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

#### **Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

- (11) Si l'opérateur est soumis à régulation, il devra établir « détails des opérations de transmission ».
- (12) Catégorie d'opérateur : Exemple A-1 (cf. la classification des opérateurs selon la typologie de la directive 2009/130/CE du 29 juil. 2009 sur les prestations fournies et offertes dans le secteur des télécommunications).
- (13) Type de tarif des opérations de transmission : P : fixe, V : variable simple, G : complexe nécessitant un taux variable qui n'est pas nécessairement directement proportionnel à la consommation. Un facteur de référence et d'évaluation est donné en point de pénétrage.
- (14) Montant des taxes au 31.12.12 après application de la correction.
- (15) Taux applicable aux opérations de transmission échangeables. Pour les opérations à base variable, indiquer l'arrondi à la date de vote du budget.
- (16) Taux applicable aux opérations de transmission échangeables à forte intensité (cf. article 10, alinéa 2, de la loi de finances pour 2013) et non échangeables dans les conditions prévues à l'article 9, alinéa 2, de la loi de finances pour 2013.
- (17) Indicateur : Oui/Déjà établi/Non établi/En cours d'établissement/Non applicable

IV - ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX											B1.3

## B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Post échéancier, incluant le risque de crédit) (1)	Organisme précurseur du contrat de financement	Nominat (2)	Capital constant de la dette (3)	Type financiers (4)	Duree du contrat	Dates des périodes banitives	Taux minimum (5)	Taux maximum (6)	Coût de service (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de versement du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (10)	% par type de taux selon le capital restant (11)
Echange de taux, taux variable rattaché plafonné (cap) ou extraité (tunnel) (A)													
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Options d'échange (C)													
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00

1) si régulier les emprunts sont du type de la structure de taux (Ile A à F), avec la classification de la clôture de chaque remboursement en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après échéances de deux ans et plus;

12) Nominal : montant principal contracté d'un emprunt, indiquant séparément sur deux lignes la partie à capital versé et la partie non versée.

13) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément et sur deux lignes la partie à capital versé et la partie non versée.

14) Indiquer la classe d'objets de financement ayant subi la liquidation de la circulaire du 25 juil 2010 sur les critères de la circulaire 1 à 82. 1- biens immobiliers ; 2- biens relatifs à l'exploitation ; 3- biens incorporels ; 4- fonds de roulement ; 5- fonds de placement ; 6- autres actifs.

15) Taux d'intérêt réellement de construction : indiquer le taux réel, hors frais et taxes, auquel le capital a été versé au cours de l'année.

16) Taux d'intérêt opérationnel : indiquer le taux réel, hors frais et taxes, auquel le capital a été versé au cours de l'année.

17) Coût de service : indiquer le montant de l'ensemble contractuelle de déboursissement de fonds de l'échéancier au 31/12/2019 se rattachant à la prestation réelle d'échéance.

18) Montant initial du budget

19) Montant de versement de titres après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le montant de base à la date de versement du budget.

20) Montant des intérêts à payer au titre du contrat dans et complémentaires à l'article 261 II et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complémentaires à l'article 261 II.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	titres sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française du zone euro ont écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (taux unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tranche).	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de titres	100,00	0,00	0,00	-0,00	0,00	
	Montant en euros	161 620,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de titres	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	-0,03	0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	-0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de titres						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Celle annexe reflète le stock de dette au 31/12/2022 après opérations de conversion anticipées.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											IV B1.5
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (2) et chaque type d'opérations de couverture	Emissions couvertes						Instrument de couverture					Primes éventuelles	
	Référence du l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/11	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'options	Primes reçues pour la vente d'options
Taux fixe (1a)(5)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un établissement possède plusieurs emprunts, distingué un à peine par emprunt couvert.

(2) Un apport en capital qui n'est pas dévolu à une opération simple, mais dont une partie de référence est utilisée dans une opération complexe en partie de participation.

(3) Indiquer si l'opération sous-jacente opérateur, tiers, banquier, courtier.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts. A : annuelle B : mensuelle C : trimestrielle D : bimestrielle E : autre.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								IV B1.5
--	--	--	--	--	--	--	--	------------

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque type d'instrument de couverture)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (2)
		Taux payé		Taux reçu (3)		Chargés et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Niveau de taux	Taux	Niveau de taux	Chargés c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)								0,0%	0,0%	
Taux variable simple (total)								0,0%	0,0%	
Taux complexe (total) (2)								0,0%	0,0%	
Total								0,0%	0,0%	

(1) Indiquer toutes celles qui sont la formule de base.

(2) Pour les emprunts à taux variable indiquer le niveau à la date de vote de budget.

(3) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(4) Catégorie d'emprunt : Exemple A-t-tel. La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire RCEB/1507/C du 25 juil 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV – ANNEXES				IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.6	

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l’exercice	Dette	
				Intérêt(s) (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorité des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorité des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette envers une autre entité coté(e) (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La dette des cas où une collectivité ou un établissement en fait accepte de prendre en charge l’emprunt du plus haut organisme à laquelle il est sous-mis transfert de control.

(2) La dette en capital d’un organisme correspond à la totalité de celle qui lui est chargée par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du capital initial et complémentaires à l’article 641-13 et des intérêts accrus dus au titre du contrat d’échange et complémentaires à l’article 643.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	B1.7

**B1.7 – AUTRES DETTES**  
(Issus des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an 5000,00 €	
	Catégories des biens amortis	Durée (en années)
L	cpte 20	1
L	cpte 20	5

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N					IV B3.1	
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
						PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

- (1) Effectuer une vérification d'une émission d'acte juridique
- (2) A renseigner dans la cellule dédiée au régime des procédures semi-juridiques et budgétaires, conformément aux conventions réglementaires et réglementaires afférentes
- (3) Indiquer l'objet de la procédure concernée, procéder pour chaque au bon du processus pour dématérialisation des engagements

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) B3.2 : Etat des provisions figurant dans le tableau précédent = Etat des provisions qui sont faites individuellement conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>84</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/4812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au solde net de la charge résultant la somme : I + II + III

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/4812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge résultant la somme : I + II + III

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV B5
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Chiffre d'affaires pour compte de tiers
- (2) Échéancier des réalisations, dépenses et recettes à réaliser
- (3) Avenant au budget en cas de report des réalisations de l'exercice précédent soit après le vote du budget administratif soit en cas de report anticipé des résultats
- (4) Total = Reçus à réaliser H.T. + Provisions Crédits valides
- (5) Annexe au chapitre et la nature des titres
- (6) Les chapitres doivent conformément au plan de comptes, faire leurs dépenses jusqu'en recettes
- (7) Indiquer les chapitres

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS					B6
Prêts (compte 274)					
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'impôt à recouvrer		
			Capital	Intérêts	ICNE de l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0.00	0.00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0.00	0.00	0.00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0.00	0.00	0.00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics (3)	0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (3)	0.00	0.00	0.00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0.00	0.00	0.00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0.00	0.00	0.00

(1) A compléter depuis l'état des marchés garantis

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail

(3) A compléter depuis l'état des engagements donnés

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS REÇUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Rodovance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grise et affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A l'origine depuis l'état initial aux autres engagements reçus

(2) A l'origine depuis l'état initial aux autres engagements grises et affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/22. L'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/22 et les restes à emploier au 31/12/22.

IV - ANNEXES													IV	
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN													B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital constant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Periodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou clauses pouvant modifier l'emprunt	Années (4) garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logement social)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logement social)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Marquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour intérêts X pour intérêts à la pleine

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A annuel, B bimestriel, T trimestriel, X irrégulier

(3) Type de taux (détail) E fixe, Y variable simple, G dépendante, R préférentielle, O sur un autre échéancier qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer la périodicité d'un taux fixe, V taux de référence, Y taux moyen, Z taux moyen en pesos de placement

(4) Indiquer le type d'intérêt EURIBOR 3 mois

(5) Taux moyen, taux moyen

(6) Taux lors émission de l'obligation. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le taux de vente du budget

(7) Catégorie d'emprunt hors opérations de rachat/vente. Si temps A-1 est la classification des emprunts suivant la législation ROCB 03/02/00 du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

(8) Indiquer le détail des intérêts au titre de l'emprunt et cumulables à l'aide de A-1 + intérêts versés à échéancier + intérêts versés

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 64 760,21
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 64 760,21</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 347 520,50</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	 <b>I / II 18,64</b>

(1) Règles définies aux articles L. 1253-1 et L. 1253-4 ou L. 2252-1 du CGCT conformément aux dispositions législatives applicables à la date du 06/06/2018

(2) Total des deux sommes par l'article L. 1253-2 ou L. 3211-4 ou L. 2252-2 du CGCT conformément aux dispositions législatives applicables à la date du 06/06/2018

(3) Cf. article 19 de l'Article D. 1511-39 du CGCT

(4) Les garanties d'emprunt sont considérées au titre d'un exercice si elles ne représentent pas plus le 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Commune de BRÉMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES									IV			
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN									B7.5			
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)												
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Duree du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat		Montant des redevances restant à courir					
							N+1	N+2	N+3	N+4	Courir restant (exercice N+5 et suivants)	Total (f)
Credit-bails mobiliers					0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credit-bails immobiliers				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(f) Total = N+1 + N+2 + N+3 + N+4 + suivants

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										87.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché du partenariat (1)			
									Part investissement	Dont part nette (3) I	Part fonctionnement II	Part financement III
Total				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération totale à verser dans la durée restante à verser au 31/12/N

(3) Montant net de la rémunération totale dans la durée restante à verser au 31/12/N

IV – ANNEXES		IV		
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7		
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>				
<b>Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale</b>				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple : cas d'investissement dans un secteur FEDER ou de l'assurance affectation. toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non réalisées ou recettes utilisées mais pour lesquelles la collectivité souhaite un exercice décalé plus tôt que dans la présentation classique.

(2) Chiffres bruts par recette grevée d'une affectation spéciale et reportés au tableau ci-dessus de telle que dans cette présentation l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES						IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN						B7.8	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>						0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

Les engagements sont accordés à l'Agence France Locale (Article L 7611-3-2 du CGCT).

(1) Ces engagements sont détenus par toute personne morale de droit « non régulée » énumérée dans l'Agence France Locale.

La référence « Période » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est toute autre chose indiquée à la référence qui précède.

La référence « Dette en capital à long terme » correspond au montant total de la garantie accordée aux bailleurs dans l'ensemble.

La référence « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résultant de la garantie au 31/12.

La référence « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'estimation de la garantie est compliquée puisque des versements actuels sont faits. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
8020 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							

IV – ANNEXES					IV B8
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature Juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>14 408,24</b>
6558	N°1 SUBVENTION 2023		FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION REGIONALE HTE N CCAS DE BREMONTIER MERVAL	Etat	75,00
657362	N°1 CONTRIBUTION 2023		A3P2F	Etablissement de droit public	8 031,24
65748	N°1 SUBVENTION 2023		ADMR	Association	250,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		APEI DE GOURNAY EN BRAY	Association	200,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		IME	Association	250,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		ASSOCIATION DES ELEVES DU LEPA	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		CARMA	Association	500,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		CLUB DES AINES CHEZ M FERCHAUD	Association	700,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		COMITE DES FETES DE BREMONTIER MERVAL	Association	1 500,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		COOPERATIVE SCOLAIRE	Etablissement de droit public	1 000,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		Groupement de Défense Santé des Abeilles 76	Association	500,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		L'Elan des Bruyères - APE	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		LA BRECHE	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		SECOURS CATHOLIQUE	Association	100,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		VIE ESPOR	Association	100,00

(1) Indiquer l'objet et l'importation de la subvention  
 (2) Désignation du bénéficiaire destinataire de la subvention  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV -- ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					B9	
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTP (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplis créés au titre de l'article L 313-1 du CGEP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL FILIERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont classés conformément à la circulaire n° NOR - 20789509 (02C du 23 mars 1998). Les emplois fonctionnels sont également compilés dans leur ensemble.

(2) Catégorie A BISIC

(3) Ces emplois sont établis par l'ensemble de l'école. Les emplois permanents à temps complet sont compilés pour une seule ligne et les emplois à temps partiel sont compilés sous la rubrique de la quotité de travail prévue par le décret relatif aux emplois

(4) Equivalent temps plein annuel (en mois EPTP). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, renouvelé pour leur quotité de temps de travail au plus court période d'activité sur l'année

EPTP = Effectifs équivalents "quotité de temps de travail" par mois standard dans l'année

#### Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (moins de travail = 100 %) a une durée totale d'emploi égale à 1 EPT. Un agent à temps partiel à 80 % a également une durée d'emploi égale à 0,8 EPT. Lorsqu'il existe plusieurs agents à temps partiel, la somme de leurs durées d'emploi égale le nombre total d'EPT (0,8 \* 6 = 4,8).

**Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023**

IV – ANNEXES	IV
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fonction du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
ADM : Administratif  
T : Technique  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
S : Social  
MS : Médecin-social  
HT : Hébergement,  
SP : Sport  
CULT : Culturel  
ANSL : Animations  
PUB : Public  
PPUP : Sécurité publique  
X : Enseignement

(3) REMUNERATION : Résultante à la résultante d'un agent de la fonction publique non titulaire occupant un emploi permanent (sauf les éléments de la rémunération indiqués au bas de l'annexe)

(4) CONTRAT : Type du contrat (code-groupe de la fonction publique + CGGP)

332-23-1 : Agent permanent fonctionnaire d'Etat ayant pour sexe chose indépendante de son sexe

332-23-2 : Agent permanent fonctionnaire d'Etat ayant pour sexe chose indépendante de son sexe mais dont la fonction est exercée par les parties dans la limite de deux

332-11 : Recouvrement d'un fonctionnement autorisé par la loi ou réglement en ce qui concerne

332-11 : Vacances temporaires d'un emploi

332-3-1 : Abonnement de certains types de services publics ou privés, ou de certains types de prestations

332-6-2 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve qu'il soit fixé dans les conditions prévues par le CGGP

332-6-3 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve qu'il soit fixé dans les conditions prévues par le CGGP

332-9-1 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve que la durée de l'emploi soit inférieure à 60 %

332-10 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve que la durée de l'emploi dépende de la décision d'une autorité

332-10 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve que la durée de l'emploi dépende de la décision d'une autorité

332-10 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve que la durée de l'emploi dépende de la décision d'une autorité

332-11 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve que la durée de l'emploi dépende de la décision d'une autorité

332-11 : Contrat à durée indéterminée ou renouvelable pour la durée des fonctions, sous réserve que la durée de l'emploi dépende de la décision d'une autorité

333-1-1 : Emploi temporaire dans la fonction publique territoriale (temps partiel ou temps plein)

333-1-2 : Collaboration de court terme

A : Autres

(5) Indique si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéfinie (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés : A autre(s) et/ou fonction publique régionale ou fonction publique régionale et/ou fonction publique territoriale

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale : les agents non titulaires recensés sur le fonctionnement des articles 332-9, 332-13, 332-14, 325, 362 du CGGP, sauf les agents qui sont titulaires d'un emploi permanent en fonctionnement des articles 322-7, 322-10 et 332-12 du CGGP

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale : les agents non titulaires recensés sur le fonctionnement des articles 332-23, 332-24, 333-1-4, 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fait faire une rémunération au titulaire hors ischelle : il convient de mentionner le chiffre conformément à l'article 6 du décret 85-1130 du 20 octobre 1985

<b>IV – ANNEXES</b>	IV
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à : (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détenzione d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Mise de la collectivité et de ses deux dernières déclarations sur la collectivité  
 (2) Produire la liste des organismes dépendants, confédérés ou dérivés de l'entité  
 (3) Prélever la partie de la obligation correspondant à l'ensemble de l'opération  
 (4) Les obligations pour lesquels un engagement financier est constaté sont l'objet d'une répartition dans la total relatif aux autres engagements énumérés

IV - ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
EPCI			
Communauté de Communes des 4 rivières			0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
CAUE			70,00
PETR - Service ADS			3 000,00
SDE76			0,00
SIEEPAs du Bray Sud			0,00
SIEAE de l'Epte			0,00
SIVOS des Bruyères			0,00
SPA - Prestation fourrière		CONTRIBUTION	43 000,00
			267,86

(1) Indiquer le(s) financement(s) reçu(s) par l'EPCI, SPA et/ou SIVOS au sein duquel(s) organisme(s)

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES					B11,2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exécution d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel : la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature régulière et commerciale (cf. article L. 1112-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de nature régulière, par leur nature ou par la loi, ou bien sont assurés soit par la collectivité elle-même (cf. article L. 1112-2 du CGCT).

Les établissements créés peuvent inclure dans la collectivité deux catégories :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière

- soit de la personne morale et de l'autonomie financière.

Conformément au processus que suivent les établissements de la personnalité morale et de l'autonomie financière, tous denoncés, établissement public et donc en être reçus dans cet état.

IV – ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE					B11.3	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière Loissement Service social et médico-social	< Néant > < Néant > < Néant >					non non non

(1) Exemples de catégories : Régie à seule autonomie financière, délibération d'aménagement, service social et médico-social

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>		<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		64 274,35	I 64 274,35
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>64 274,35</b>	<b>64 274,35</b>
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		64 274,35	64 274,35
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt		0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10... Versement de dotations, fonds divers et réserves			
139 Subv. invest. transférées cpt de résultat		0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>64 274,35</b>	<b>230 675,45</b>	<b>0,00</b>	<b>294 949,80</b>

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>			
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>			<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>66 934,12</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>13 020,78</b>	<b>13 020,78</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	8 020,78	8 020,78
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	5 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>53 913,34</b>	<b>53 913,34</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 464,00	10 464,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	1 672,64	1 672,64
28031		0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	624,00	624,00
28051		0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	41 152,70	41 152,70

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	66 934,12	11 727,06	272 667,84	0,00	351 329,02

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 294 949,80
Ressources propres disponibles	IV 351 329,02
Soûde	V = IV – II (8) 56 379,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

**Commune de BREMONTIER MÉRVAL - Principal - BP - 2023**

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires différentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

#### C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

#### C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES			IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION					
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			D2.1		
<b>VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)</b>					
DEPENSES	Chapitre	Montant	RECETTES		
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0.00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0.00
Autres		0.00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0.00
			Matériel		0.00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0.00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0.00			
Autres		0.00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0.00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>0.00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	(A)	<b>0.00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0.00</b>

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D2.2
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMpte D'EXPLOITATION</b>	
<b>Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)</b>	
<b>Produits d'exploitation courante:</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions budgétaires	0,00
Fraisiers pour Taxis	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilière et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges d'exploitation courante:</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consignations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>
<b>Facturations malveillantes:</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériiel roussel	0,00
fraction trains, corrioles et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Énergie de traction électrique	0,00
Énergie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations trains	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roussel entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Confirmation de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations malveillantes</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main-d'œuvre inter-domaines:</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturables	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Contratations aux ECE</b>	<b>0,00</b>

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Déductions aux antécédents	0,00
Reprise de subvention et écrit de résultat brut	0,00
Varial des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<i>Total déductions, reprises, transferts et autres</i>	<i>0,00</i>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) À compléter par : résultat brut + ou - débits débiteurs

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations envoies + total facturations internes

(3) Excedent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges

> 0) Résultat d'exploitation = excedent brut d'exploitation + contributions aux EGF + total déductions, reprises, transferts et autres

< 0) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultats financiers

0) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation régulier dans le convention INGEP. Elle n'est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la STECF.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						IV D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / N-1 (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'accord de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assujettis au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TEPB	273 500,00	10,24	48,23 %	0,00	131 909,00	10,24
TEPPNB	95 100,00	6,97	33,03 %	0,00	31 412,00	6,97
CFE	12 200,00	9,91	25,66 %	0,00	3 131,00	9,94
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	78 011,00	0,00	17,17 %	0,00	13 394,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>458 811,00</b>	<b>31,88</b>			<b>179 846,00</b>	<b>18,42</b>

(1) Taxes octroyées par les collectivités et l'Etat (1)

(2) Déduire les taxes pour lesquelles la collectivité a un couver de remboursement

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

**DEFENSES (1)**

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>	0,00
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	0,00
	<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>	0,00
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	0,00
	<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00
040	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00
041	<b>Opérations patrimoniales</b>	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

**RECETTES (1)**

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	0,00
	<b>Dotations et subventions reçues</b>	0,00
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	0,00
	<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>	0,00
024	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	0,00
040	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00
041	<b>Opérations patrimoniales</b>	0,00
021	<b>Virement de la section de fonctionnement (3)</b>	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

(1) Dépenses et recettes « réelles » et « estimées », affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Déviser les charges budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par le collectif ou les établissements.

(3) Montant des virements de fonctionnement transférés en avances annuelles pour le financement des dépenses d'investissement affectées à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT -- RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

**Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023**

- (1) Dépenses et recettes directes et indirectes, différentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2012-1 du CGCT
- (2) Detracs des biens immobiliers par acte de cession relevant au plus de cinq ans appliqués par la commune ou l'établissement
- (3) Si la commune ou l'établissement apprécie des pertes sur ses immobilisations
- (4) Montant des versements de fonctionnement transférés en avancement pour la financement des dépenses d'investissement différentes à l'exercice de la compétence visée dans le budget

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D5.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par le Maire (1),  
A Brémontier-Merval, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Brémontier-Merval, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M. COSQUER Jean-Luc	
M. GUÉROULT Augustin	
M. HÉRAIL Jean-Noël	
M. POTIER Christopher donne pouvoir à M. HÉRAIL Jean-Noël	
Mme BAUDOIN Cécile	
Mme FRÉRET Nathalie	
Mme GROHENS Julie	
Mme RENSING Maryline	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le 07/04/2023

A Brémontier-Merval, le 06/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.